

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°8-2022 | Octobre 2022 | 1 €



Manifestation du 18 Octobre 2022 à Angers



L'éditorial de Catherine Rochard

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr

www.fo49.fr

Inscrit à la CPPAP
n° 0725S07442

Directrice de
publication :
Catherine ROCHARD.

Sommaire

- 2 / 3 Édito de Catherine Rochard
La rentrée scolaire dans les écoles du département
- 4 / 7 Assemblée Générale de rentrée
- 8 / 9 Intervention de Rachèle Barrion à l'AG de rentrée
- 10 Manifestation du 18 Octobre et Résultats des élections professionnelles dans le département
- 11 Mobilisations des Lycées professionnel et AG régionale de Pôle Emploi

La manifestation interprofessionnelle du 18 octobre 2022 a rassemblé plus de 2000 personnes dans le département. L'union départementale Force Ouvrière a fait la déclaration ci-dessous.

« Nous sommes rassemblés ce 18 octobre à l'initiative des organisations syndicales CGT, FO, FSU et solidaires et avec les organisations des jeunes étudiants UNEF et lycéens MNL, parce que les conditions le permettent et que les revendications sont claires.. C'est le gage pour aller plus loin et pour gagner.

Cela fait plus de 3 semaines que les personnels des raffineries sont en grève pour exiger des augmentations de salaire. C'est une revendication légitime quand un groupe comme total qui engrange des bénéfices colossaux, octroie une avance de 2,68 milliards d'euros sur les dividendes de 2022 et que le PDG augmente son salaire de 52 %

C'est une revendication légitime quand dans ce pays les 5 plus grandes fortunes perçoivent autant que 27 millions de citoyens.

Un accord dit majoritaire au sens de la représentativité portant sur des augmentations de salaire a été signé et pourtant la grève se poursuit. Car la grève est majoritaire

en nombre de salariés sur les piquets de grève!

Ça s'appelle le rapport de force!

Et n'en déplaise au gouvernement qui depuis plus de 5 ans menace, punit, fait preuve d'autorité et maintenant ordonne la réquisition des salariés pour ouvrir les vannes, la grève continue! les réquisitions sont contraires au droit de grève! Et ce droit de grève, personne ne nous le retirera, pas même le président Macron! C'est notre seule arme pour faire plier patrons et gouvernements!

La grève aujourd'hui touche de nombreux secteurs, les centrales nucléaires, les transports, les collectivités territoriales avec les ATSEM, les ASVP, la santé, les services, les finances publiques, l'éducation nationale et particulièrement les lycées professionnels engagés dans le combat pour la préservation des lycées pro!

D'ores et déjà la grève est reconduite à la centrale de Chooze 11ème centrale à rentrer en grève, à Lubrizol où la grève est reconduite jusqu'au 23 octobre, dans les transports urbains à Lille, dans les ateliers aéronautiques de Clermont Ferrand

C'est le ras-le-bol qui s'exprime! Nous ne sommes pas responsables de l'inflation

qui ne cesse d'augmenter, mais les profiteurs de guerre, les spéculateurs! Nous voulons vivre dignement avec nos salaires nos retraites! Le quoiqu'il en coûte, la dette de l'état ne nous appartient pas! Aucune contrepartie aux aides de l'état n'est exigée dans les entreprises!

Alors, maintenir notre pouvoir d'achat, l'augmentation des salaires c'est bien notre priorité comme la défense des régimes de retraite, le refus de partir à 65 ans!

Alors dès aujourd'hui, organisons partout des réunions de services, d'ateliers, des assemblées générales, posons partout les revendications!

Discutons des moyens pour gagner, y compris de la grève reconductible! N'éluons aucun problème pas même celui des caisses de grève pour tenir le temps nécessaire pour obtenir satisfaction!

Le gouvernement est fébrile! Les raffineries ont ouvert la voie!

Alors, Ne lâchons rien! »

À la suite de cette journée qui a donné confiance à nos militants et adhérents, alors que pour certains les discussions sur les revendications avaient commencé dans les syndicats, des assemblées générales ont été convoquées.

Les Agents de la Sécurité de

la Voie Publique à Angers se sont mis en grève le vendredi 21 octobre pour exiger une revalorisation salariale. Le conflit n'est pas terminé, la mairie refuse toutes négociations. Les personnels de la stérilisation de la clinique de l'Anjou dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader ont débrayé vendredi matin. La direction a dû annuler 180 interventions chirurgicales et s'est engagée à réduire le volume des interventions dans l'attente du recrutement de personnels. Le syndicat FO veillera à l'application de cet accord et a déjà programmé une AG pour le 28 octobre où la question des salaires sera discutée.

Le syndicat FO de la Fédération des Œuvres Laïques 49 après une pétition signée par 90 % des salariés sur l'augmentation des salaires a convoqué une AG jeudi 20. À la suite de cette AG, un préavis a été déposé pour le lundi 24 octobre. La direction qui gère les centres de

loisirs dans de nombreuses collectivités s'est affolée, a craint pour l'activité des centres le 1er jour des congés scolaires et a ouvert des négociations qui ont abouti samedi 22 octobre à une augmentation immédiate de 6,8 % des salaires. Une nouvelle négociation est prévue pour les cadres. Les personnels restent mobilisés pour faire aboutir la revendication de leurs collègues. Une assemblée générale s'est également tenue au CRRRF les Capucins, une motion pour préparer la grève a été adoptée. Il en est de même pour les chirurgiens — dentiste du groupe Vyv qui sont prêts à se mobiliser pour faire aboutir leurs revendications.

L'augmentation permanente de l'inflation se traduit par une aggravation de la perte de pouvoir d'achat des salariés. La grève dans les raffineries a ouvert des perspectives pour tous les travailleurs. Comme dans le Maine-et-Loire, bon nombre de salariés avec leurs

syndicats ont décidé de la grève pour gagner sur leurs revendications.

Après avoir usé par deux fois du 49-3 pour le vote du budget de l'état et du projet de loi de finances de la Sécurité sociale, le gouvernement fait preuve d'une grande fébrilité. Il doit présenter un projet de loi sur les retraites avant la fin de l'année. Rappelons que ce projet de loi pourrait contenir le report à 65 ans de l'âge légal de départ à la retraite et la suppression des régimes spéciaux. Il brandit une fois de plus la menace du 49-3! En 2020, les puissantes mobilisations, l'ont fait reculer sur son projet de réforme des retraites par points.

Nul doute que nous pouvons réitérer, mais pour cela, il nous faut dès à présent sur ce dossier la comme pour toutes nos revendications continuer partout à regrouper les salariés dans le secteur privé comme dans la fonction publique.

Assemblée Générale de rentrée de l'UD

L'assemblée générale de rentrée à eu lieu le 29 septembre dernier sous la présidence de Rachel Barrion, Secrétaire Confédérale et en présence de Tewflk Amraoui le Trésorier de la FNEC et Olivier Bouis Secrétaire adjoint de la FGF.

Plus de 150 camarades étaient réunis, ils ont assisté à 16 interventions de camarades dont vous trouverez des extraits ci-dessous :

Catherine Rochard Secrétaire Générale de l'UD

« Pourquoi autant de Camarades à cette tribune? Parce que nous sommes face à un enjeu important que constitue les élections professionnelles dans la fonction publique qui se dérouleront du 1er au 8 décembre 2022. 5,6 millions d'agents appelés aux urnes dont 41 271 dans le Maine et Loire. Ces élections qui ont lieu tous les 4 ans sont à mettre en lien avec celles de chaque entreprise du secteur privé également tous les 4 ans, mais chacun son année et sa date! les résultats agglomérés de toutes ces élections établissent la représentativité de Force Ouvrière dans



le département et au niveau de la confédération.

Je remercie tous les camarades qui viennent apporter leur soutien pour la préparation de ce scrutin dont le résultat sera pour partie liée à l'action militante de l'ensemble de l'interprofessionnelle, car c'est bien de cela dont il s'agit à savoir tout mettre en œuvre pour gagner et c'est à notre portée...

Camarades, au-delà des élections c'est la préservation de tous les services publics garants de l'égalité de droits pour tous les citoyens qui est posée face aux gouvernements qui

les considère comme une charge! et vous y reviendrez je n'en doute pas dans vos interventions

Je profite de cette AG pour saluer le travail important de nos camarades du secteur privé pour répondre aux demandes considérables de négociation des protocoles préélectoraux et pour essayer d'implanter des sections FO. Je lance un appel pour THALES à Cholet!

Mes Camarades cette AG se déroule dans un contexte de crise important qui frappe et va frapper durement l'ensemble des salariés

ACTUALITÉS



du public comme du privé, les demandeurs d'emplois et les retraités. Après la crise sanitaire, la guerre en Ukraine aux conséquences dramatiques sur les peuples ukrainien et russe permet à tous les profiteurs de guerre de s'enrichir. Les bénéfices colossaux des entreprises du CAC 40 nous donnent le tournis! 44 milliards versés aux actionnaires au 2ème trimestre!! La guerre justifie l'augmentation de l'inflation qui atteint plus de 6 % et ce n'est semble t il pas terminé. Elle justifie une crise de l'énergie et la 1ere ministre nous prépare d'ores et déjà à une augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité de 15 à 20 % pour 2023. Elle justifie l'augmentation des prix des produits de consommation courante dont l'alimentation. Elle justifie la poursuite de la distribution des aides de l'état sans contrepartie aux entreprises! Aides qui atteignent 240 milliards depuis 2 ans! Et dans le même temps le président macron ne cesse de culpabiliser, inquiéter par ses propos la population; Il appelle à "la sobriété" annonce la fin de "l'insouciance et de l'abondance". En langage clair, il va falloir se serrer la ceinture!! les augmentations automatiques du SMIC ne suffiront pas à compenser la baisse du pouvoir d'achat et d'ores et déjà que ce soit au niveau national ou local les salariés avec leurs syndicats s'organisent pour exiger des augmentations de salaire! c'est ce qu'ils ont fait à WIBAIE à Cholet, dans la collectivité de Loire Authion, à Supply chain Carrefour Cholet, dans les magasins Carrefour, chez U log! d'autres s'organisent comme dans le groupe mutualiste VYV avec une pétition déjà massivement signée pour exiger l'ouverture des négociations salariales, dans la santé privée non lucrative pour exiger de la fédération patronale une augmentation de la valeur du point! Cette question des salaires est une priorité avec l'envolée des prix et elle nous rassemble tous! Les 3,5 % d'augmentation de la valeur du

point d'indice ne suffisent pas! 4 % d'augmentation des retraites de base à compter du 1er juillet 2022 ne compenseront pas tout ce qui a été perdu depuis une décennie! Il reste à trouver un accord avec les patrons pour le régime complémentaire.

L'autre dossier qui retient toute l'attention des salariés, c'est celui des retraites, 74 % de la population est contre une nouvelle réforme des retraites! Et une réforme pourquoi faire quand le Conseil d'orientation des retraites annonce 900 millions d'euros d'excédent en 2021! pourquoi Macron veut-il une réforme rapidement? Parce qu'il l'a promis dans sa campagne électorale? Parce qu'il veut entrer dans le club de ceux qui ont réformé les retraites? Non c'est toute autre chose!! Après avoir fait main basse sur les cotisations de la formation professionnelle, décidé de s'attaquer à l'assurance chômage dont il entend bien prendre le contrôle sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi, il lui reste les cotisations de nos retraites qui représente quelques milliards d'euros. Il veut nous faire travailler jusqu'à 65 ans dès 2031 avec un premier palier à 63 ans en 2027. Et cette fois, il annonce clairement la fin des régimes spéciaux. C'est une véritable déclaration de guerre qu'il vient de nous faire! La contrepartie d'un montant minimum de 1100 euros pour une retraite à taux plein n'est qu'un appât pour tenter d'en amadouer certains et donner l'illusion d'une réforme plus juste! Mais nous ne sommes pas dupes, c'est ce qu'il nous a vendu en 2019. Alors Camarades, faire reculer macron sur son projet funeste contre les retraites, nous l'avons fait une fois! Nous allons réitérer! Il veut la guerre, il aura la grève!...

Camarades, il est une certitude si nous voulons obtenir satisfaction sur nos revendications et en priorité sur les salaires parce que c'est vital pour un grand nombre de tra-

vailleurs, sur l'assurance chômage et bien sûr contrer toute nouvelle réforme des retraites, il nous faut organiser les salariés, pour préparer la grève!...»

Armelle Champagne pour la santé privée:

L'inflation galopante prend à la gorge des millions de salariés dans ce pays. Elle est aujourd'hui évaluée à près de 7 % et pourrait atteindre les 10 % avant la fin de l'année. C'est dans ce contexte que le président de la République a déclaré la fin de l'abondance et de l'insouciance alors que de nombreux salariés font d'ores et déjà des sacrifices sur tous les postes de dépenses. L'absence de véritables négociations salariales entraînant un blocage des salaires a pour conséquences l'absorption du SMIC des différentes catégories socioprofessionnelles.

À la clinique st joseph s'est tenue une assemblée générale le 06 septembre dernier réunissant une trentaine de participants qui considèrent que cela ne peut plus durer.

Lors de celle-ci la motion suivante a été adoptée. En voici quelques extraits :

- Nos grilles de salaires n'ont pas été revalorisées au même titre que celle de la fonction publique hospitalière notamment dans le cadre du Ségur 2
 - Nous voulons une égalité de traitement avec le Public pour toutes les catégories professionnelles, à travail égal et à diplôme équivalent salaire égal.
 - Ils exigent de la FHP une refonte des grilles salariales et une augmentation de la valeur du point au moins égal au cout de l'inflation
 - Ils se déclarent prêts à se rendre en manifestation au siège de la FHP à Paris dès que possible
 - Ils décident de faire connaître cette motion à l'ensemble des cliniques du privé lucratif
- Cette motion a été reprise à la cli-

ACTUALITÉS

nique de l'Anjou.

Aux Capucins noter section prépare une AG du personnel le 11 octobre...

Face à l'urgence, notre syndicat de la santé privée appelle à la généralisation de cette méthode partout où cela est possible.

Magali Lardeux pour la FNEC :

« Vous avez pu lire dans le journal que le Directeur Académique de Maine et Loire a finalement pris la décision de ne fermer aucune classe après la rentrée scolaire. Il faut dire qu'il avait décidé d'en fermer suffisamment aux CT de février et juin... une soixantaine en tout... Il a ajouté des « moyens supplémentaires ». Puis encore deux autres, revendiqués par notre syndicat FO des professeurs des écoles maternelles à Andard et au Clos Coutard où un préavis de grève a été déposé.

Victoire ? Pas tout à fait ! puisque pour mettre en œuvre ses décisions, la Direction Académique absorbe la brigade de remplacement... qui ne pourra, de fait, plus remplacer. Ce 29 septembre, il manque déjà de nombreux enseignants dans les classes...

La pénurie organisée et les démissions en nombre — au minimum 12 l'an dernier dans les écoles du Maine et Loire — sont le prétexte au recours de longue durée aux contractuels, conformément aux préconisations de la Loi sur la Transformation de la Fonction publique.

FO demande au contraire le recrutement sous Statut de la Fonction publique

Pour finir, mes camarades, nous n'avons pas choisi la marche à la guerre qui n'est dans l'intérêt d'aucun peuple. Nous, et nos enfants, n'avons pas à payer les conséquences d'une guerre capitaliste, pas plus que les autres salariés d'Europe et du monde.

Le COR explique qu'il n'y a nullement besoin d'une réforme des retraites...

Nous pouvons arrêter les projets gouvernementaux ! Nous l'avons fait en 2019 ! Face à l'inadmissible passage en force envisagé, qu'il s'agisse de l'amendement dans le PLFSS ou du 49-3, nous ne pouvons que nous féliciter de la réponse de notre Confédération et de la résolution adoptée la semaine passée. Ils veulent la guerre ? Préparons la grève, mes camarades !

Vincent Lanche Secrétaire des OSDD

J'interviens ici au nom des OSDD, mais je serai également le porte-parole des sections syndicales du groupe VYV et de la section Pôle Emploi.

Afin de créer « un service public de l'emploi plus efficace » selon les termes du Directeur Général de Pôle Emploi, en réponse à l'accusation de « manque d'efficacité de Pôle Emploi » portée par la 1ère ministre, Élisabeth Borne, Pôle Emploi va changer de nom et de fonctionnement.

En janvier 2023, France Travail devrait voir le jour avec un objectif : réduire le taux de chômage à 5 %, quoi qu'il en coûte pour le demandeur d'emploi. D'ailleurs, parlera-t-on encore de demandeur d'emploi dans une structure qui proposera du travail et non un emploi ? La présidente de région, Mme Morançais demande à être pilote sur la mise en œuvre de France Travail.

France Travail sera un regroupement d'acteurs : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, mais également les départements, la Région et, sans doute, la CAF puisque le 1er chantier concernera les personnes au RSA qui devront TOUS faire 15 à 20 heures d'activité par semaine.

Ce regroupement pose déjà la question de la pérennité de la Convention Collective Pôle Emploi.

Sur la question des salaires, il est important de dire que 30 000 salariés de Pôle Emploi sur les 50 000 ont touché la prime inflation. 700 agents perçoivent un complément de salaire, car les 2 premiers niveaux de rémunération sont en dessous du SMIC.

La revendication de FO est une augmentation de 7 % pour tous avec un minimum de 150 euros. C'est sur cette base et sur les moyens de l'obtenir qu'aura lieu la discussion lors de l'AG de la section régionale, qui se tiendra en Maine et Loire, le 6 octobre.

Cette revendication n'est pas très éloignée de celles des sections syndicales FO du groupe VYV3 qui revendique une augmentation au niveau de l'inflation avec un minimum de 200 € net mensuel.

La section syndicale FO du groupe VYV a une nouvelle fois pris l'initiative d'organiser le rapport de force en proposant à l'ensemble des organisations syndicales présentes dans l'entreprise un tract pétition pour porter la revendication suivante : « augmentation générale au niveau de l'inflation avec un

minimum de 200 € net mensuel ! » Le syndicat FO a créé l'unité autour de cette revendication et des centaines de salariés sont aujourd'hui en train de signer cette pétition. Pour autant nous savons que cette action ne sera pas suffisante pour aboutir, mais elle permet d'engager la discussion avec les salariés, pour se développer et préparer le rapport de force.

Christel Lucas pour la Direction Générale des Finances Publiques :

« A la DGFIP, les préoccupations des agents sont claires : les restructurations et fermetures de sites ou de services et ses conséquences (mutations, travail à distance, télétravail imposé, etc), l'emploi, le pouvoir d'achat, l'exercice plein, entier et au quotidien de toutes les missions, la reconnaissance concrète de leur engagement, l'âge de départ à la retraite, les conditions de travail.

C'est pour cela que FO DGFIP49 revendique :

- l'arrêt du NRP, et le retour d'un vrai service public de proximité,
- l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'emplois statutaires à la hauteur

des besoins des services,

- le maintien des statuts et du code des pensions,
- la revalorisation de la valeur du point d'indice à la hauteur des pertes subies depuis 2000 (25%),
- la refonte des grilles indiciaires pour assurer un déroulement de carrière qui permette d'atteindre l'indice terminal d'un corps et d'accéder à la catégorie supérieure,
- la revalorisation des régimes indemnitaires,
- une négociation salariale annuelle effective,
- une amélioration significative des taux de promotion par un plan de qualification ambitieux,
- son opposition totale à tout recul de l'âge légal de départ à la retraite et à l'allongement de la durée de cotisation,
- l'amélioration effective des conditions de travail en interpellant régulièrement la Direction. Ce que notre section fait au quotidien.»

Virginie Pichonneau pour les Organismes Sociaux

Depuis des semaines, de nombreux articles de presse se font l'écho de la situation catastrophique dans laquelle se trouvent

ACTUALITÉS

les organismes de sécurité sociale. Dans toutes les branches, les délais de traitement s'allongent : près de 4 mois à la CPAM d'Angers pour traiter les IJ, trois mois pour les dossiers CAF, 13 000 dossiers re-traités en souffrance au mois de juin dernier. Cela crée des conditions de travail intolérables pour les agents et dégrade de façon dramatique le service rendu aux assurés, aux allocataires et aux cotisants.

Ce chaos est organisé méthodiquement depuis des années par ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé, en particulier à coups de dizaines de milliers de suppressions de postes, de démantèlement de nos organisations pour qu'elles ne fonctionnent plus.

En Assurance Maladie, un projet est à l'œuvre pour « simplifier », le versement des Indemnités Journalières, visant à baisser les droits des assurés et à sortir cette activité de la sécurité sociale.

Dans les Urssaf, le gouvernement n'a jamais été à court d'idées non plus en voulant confondre impôt et cotisations et créer une grande agence nationale du recouvrement.

Dans les CAF, c'est le projet de versement à la source, qui sera expérimenté en 2023. Cette réforme dite « sociale de grande envergure » pour combattre le non-recours au droit vise en réalité à démanteler les CAF et à supprimer massivement les postes dans ces organismes.

Les agents de sécurité sociale soumis à ces contre-réformes et à ces conditions de travail inacceptables, ne sont pas fonctionnaires, mais comme ces derniers subissaient un gel de leur salaire depuis 2010. Beaucoup n'atteignent le SMIC que grâce à des compensations légales et obligatoires. Beaucoup touchent la prime d'activité! Aujourd'hui, dans un climat tendu, et alors que de nombreuses grèves ont éclaté dans les organismes, le gouvernement ne propose qu'une augmentation de 3,5 % à compter d'octobre, c'est-à-dire bien loin de l'inflation et des besoins des collègues alors que l'inflation depuis 2010 nous aura fait perdre 25 %! Et si les Organisations syndicales ne signent pas, le gouvernement annonce déjà que cette proposition ne fera pas l'objet d'une mesure unilatérale et que cela sera 0 % pour tous!

Dans cette situation camarades, à la sécu, comme ailleurs, nous n'avons pas d'autre choix que de construire le rapport de force, c'est

ce à quoi notre syndicat des Organismes Sociaux s'emploie, pour que gagnent les revendications, et pour que vive la sécurité sociale.

Willy Duval et Aurélien Plaire ont réalisé des interventions sur la situation du secteur de la métallurgie dans le département. Partout où ils sont implantés les camarades de la métallurgie demandent la réouverture de négociations sur les salaires. Si au niveau du département ils arrivent à négocier les minima pour les TPE PME dans les grandes entreprises les patrons refusent d'ouvrir les négociations. Ainsi avec une inflation galopante les salariés de Valeo devraient se contenter de 2.8 % pour 2022 et ceux de Scania d'1.6 %. C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé de se lancer dans une nouvelle réforme des retraites pour faire main basse sur nos cotisations! Soi-disant pour financer l'école et l'hôpital public! Mais le gouvernement pourrait faire de grosses économies s'il ne faisait pas de cadeau au grandes entreprises CICE CIR... sans aucune contrepartie!! L'urgence est à l'organisation des salariés pour les salaires et la retraite!!

Interventions d'Emmanuel Dubourg-Davy et Jean-Jacques Peaud pour la santé publique :

Pour le 49 : 374 lits étaient fermés en période estivale FAUTE D'EFFECTIF!!!

La déprogrammation se poursuit (après COVID) en médecine comme en chirurgie au CHU par exemple cet été au lieu des 20 % annoncé initialement par la direction ce sont finalement 50 % des actes qui ont été déprogrammé faute de personnel!

Les Raisons de cette situation ?

5 ans de politique & gouvernements successifs de destruction de l'Hopital public :

— **Politique de Quotas et numerus clausus pour limiter le nombre de soignants formés. Rien que sur la région, il manque 6800 infirmiers**

— **Suppressions de lits par l'accélération du virage ambulatoire, 17 500 rien que sur le dernier quinquennat.**

— **Réduction des dépenses de santé avec une enveloppe budgétaire nationale toujours plus contraintes. Ce sont près de 4 milliards d'économies qui ont été imposées aux hôpitaux depuis 10 ans dans le cadre de l'ONDAM.**

La Cerise sur le gâteau est la décision de suspendre des milliers de soignants! Ceux-là mêmes qui aujourd'hui manquent cruellement

dans les services!

À CE SUJET nos résolutions confédérales sont claires : Réintégration de tous nos collègues suspendus, Suppression des ARS, Retour au financement du prix journée et Fin de l'ONDAM.

Dans le cadre des élections de la Fonction publique au niveau départemental nous devrions déposer 3 listes de plus qu'en 2018. L'objectif est de maintenir notre place de premières organisations au niveau département dans la fonction publique hospitalière et de première organisation dans les deux plus grands établissements le CHU et le CESAME!!

Tout augmente sauf nos salaires!

Le gouvernement se refuse à bloquer les prix des produits de première nécessité, inventant d'épais rideaux de fumée, à grands coups de communication, avec son « quoi qu'il en coûte »!!!

Mais à cette étape, c'est plutôt ce qu'il en coûte aux seuls salariés, pensionnés, chômeurs et jeunes!

Car pour tous les actionnaires de Total, Sanofi, et les dizaines d'autres, la vie n'a jamais été aussi belle et l'opulence a de beaux jours devant elle!!!!

SANS bloquer les prix, sans augmenter massivement les salaires, les pensions et les allocations, sans défendre pied à pied la sécurité sociale et les services publics, aucun des problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement la population comme les personnels ne trouveront de solution pérenne!!!

Intervention de Rodolphe Boucle et Nicolas Plard pour la fonction publique territoriale :

Qu'est-il arrivé aux services publics? Toutes ses activités rentables ont été privatisées, le dégel du point d'indice de 3.5 % ne compense pas l'inflation brutale, on arrive à une descente vertigineuse du pouvoir d'achat des agents au salaire déjà faible.

Les collectivités territoriales rencontrent des difficultés de recrutement et puisqu'il faut trouver un coupable. On met tout sur le dos du statut lui-même, la rigidité des carrières fait fuir les candidats.

Les fins de mois deviennent de plus en plus difficiles c'est dans ce contexte que les agents de Loire Authion ont fait grève le 23 juin.

Après de nombreuses discussions avec la collectivité durant l'été. Le 13 septembre en AG plus de 50 agents accompagnés par FO ont décidé d'accepter la dernière pro-

ACTUALITÉS

position du Maire, ils ont obtenu une prime de 500 € pour le mois d'octobre l'ouverture de négociations pour une revalorisation de leur régime indemnitaire, de l'attribution de chèques déjeuners et la participation à la complémentaire.

Sur les élections 10 liste sont bouclé et sommes en voies de gagner 3 autres communes.

Un mouvement social prend quand il s'installe dans la durée et quand ceux qui ne sont pas dedans, le suffisamment voient grossir pour le rejoindre ses rangs

Jean-Jacques Nicolai pour l'Union Départementale des Retraités

Nous avons tous constaté que la loi du 16 août 2022 «portant mesures d'urgence pour la [prétendue] protection du pouvoir d'achat» est en réalité une loi CONTRE le pouvoir d'achat. Évacuées les augmentations du SMIC ou de salaire, on en reste aux primes, versées au bon vouloir des employeurs, défiscalisées et surtout non soumises à cotisations sociales, fragilisant ainsi la Sécu.

Quant aux retraités, ils ont vu leurs retraites de base revalorisées, royalement, de 4 % au premier juillet.

Or l'inflation s'établit à fin août, selon l'Insee, déjà, à 5,9 % et va continuer d'augmenter.

Ce taux n'est pourtant qu'une moyenne dans laquelle l'alimentation pèse un peu moins de 18 %. Et si comme moi vous avez l'impression que ce chiffre, déjà considérable, est sous-évalué, vous ne vous trompez pas ! En réalité, les prix des produits de première nécessité, ceux qui pèsent le plus dans le budget des plus modestes ont, eux, flambé !

Un institut spécialisé, l'IRI, qui analyse les prix dans la grande distribution a calculé que la hausse des prix fin août 2022, dans ces magasins, est de 9,1 %... Enfin, je vous rappelle que la Première ministre, Mme Borne, annonce une hausse du gaz et de l'électricité «limitée» à 15 % en début d'année 2023.

Ainsi les 4 % d'augmentation des retraites votés par le Parlement sont donc très, très loin du compte.

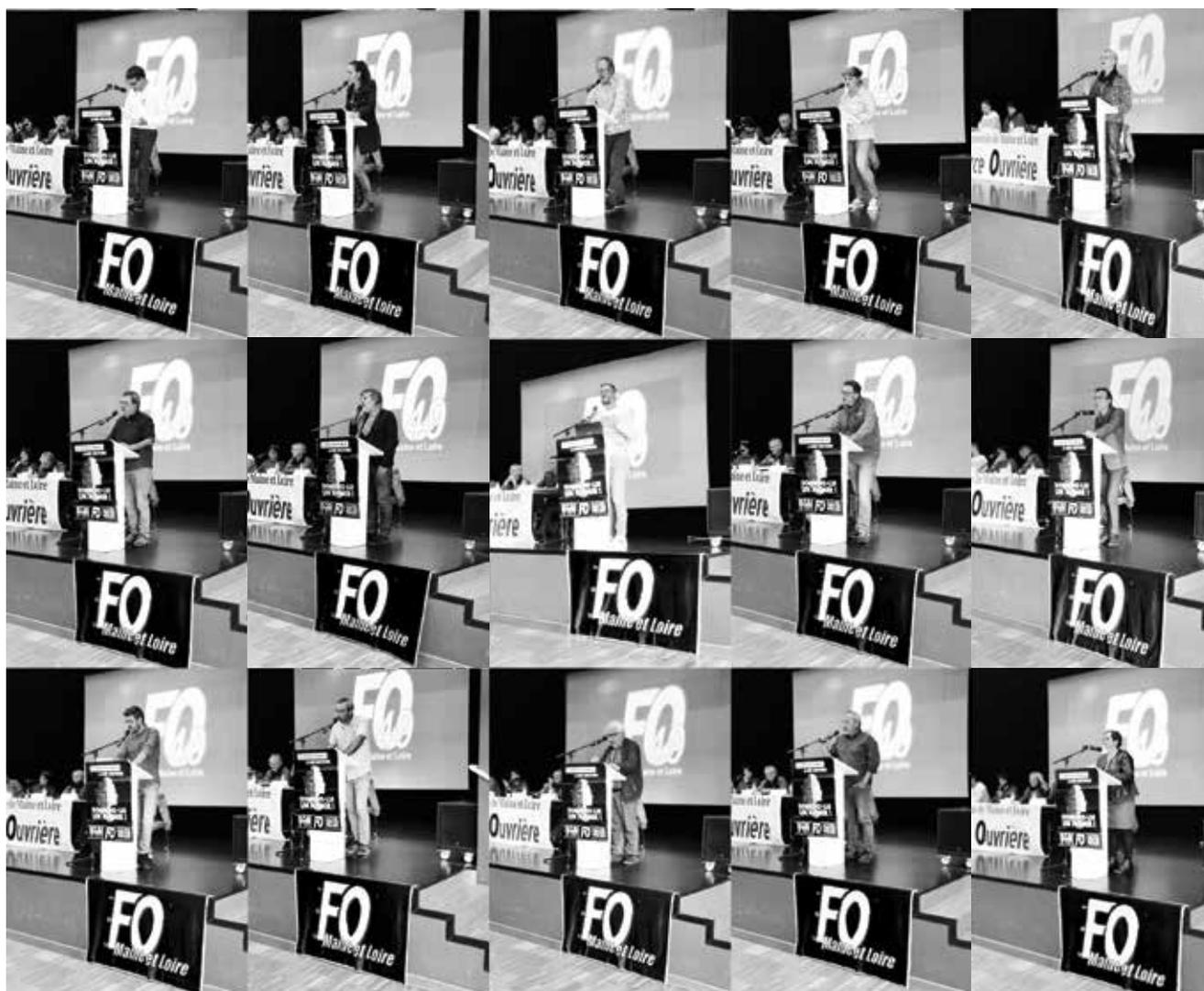
Mes camarades, une personne par-

tie en retraite en 2014, année du début d'une période de gels fréquents de la pension, a perdu l'équivalent de 2 mois et demi de pension, et même 3 mois et demi si elle a subi l'augmentation de 25 % de sa CSG !

Et, cerise sur le gâteau, l'article 5 de ladite loi du 16 août 2022 est clair : « Cette revalorisation exceptionnelle anticipe les revalorisations de droit commun prévues d'octobre 2022 à avril 2023 ». Autrement dit, c'est un «solde de tout compte» pour les 9 prochains mois. Circulez, il n'y a plus rien à voir. Et tant pis pour ceux qui, le 10 du mois, sont dans le rouge ! Non, mes camarades. Les retraités n'acceptent pas !

C'est la raison pour laquelle les 9 organisations de retraités regroupées au sein du «groupe des 9», c'est à dire toutes les organisations syndicales sauf la CFDT et l'UNSA et des associations de retraités d'origine syndicale, revendiquent :

- L'indexation des pensions selon le salaire moyen
- Et une pension au minimum au SMIC.



ACTUALITÉS



Intervention de Rachèle Barrion

Vous trouverez ci-dessous des extraits de l'intervention de Rachèle Barrion, Secrétaire Condéférale qui présidait notre AG de Rentrée

« Je vous apporte le salut fraternel du bureau confédéral. Nous sommes réunis aujourd'hui pour

les élections professionnelles dans la Fonction publique de début décembre, mais pas seulement. En effet, d'autres élections sont à venir dans de nombreux autres secteurs et toutes les voix comptent en matière de représentativité.

Mes camarades, nous sommes dans un contexte économique, social et international des plus alarmants. Alors que les médias nous plongent tous les jours entre la sobriété énergétique, la guerre en Ukraine, la sécheresse, et la mort de la reine d'Angleterre. Il ne nous reste pas beaucoup d'espace pour parler du social. Donc mes camarades, il est temps de réaffirmer nos vraies revendications.

Après une inflation 2021 sans précédent, il est clairement acté aujourd'hui que l'inflation 2022, présentée en début d'année comme conjoncturelle sera en réalité comme structurelle. Cette situation internationale ne doit pas nous faire oublier l'incapacité du gouvernement de répondre depuis des mois à une augmentation incessante des coûts de l'énergie, des carburants, des loyers et des produits alimentaires notamment, toujours avec de faibles salaires. Le prix de l'énergie atteint des sommets, de 55 euros le prix du KW/H, aujourd'hui il se vend plus de 1000 euros... Cette hausse ne peut se poursuivre sans une hausse forte des traitements et salaires. Face à cette crise énergétique mondiale, les syndicats agissent. En Angleterre, jamais depuis Thatcher, de grèves aussi importantes ont eu lieu.

Nous nous opposons à ce que la situation de guerre, de crise énergétique, d'inflation soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause de droits des salariés et des garanties collectives.

À FO, nous revendiquons depuis des années de faire de la santé au travail un droit fondamental à tous les niveaux y compris à l'international. Cette revendication demeure plus que jamais d'actualité.

Elle appuie celle de doter les services de santé au travail, l'hôpital bien sûr, comme tous les établissements associés, les EHPAD notamment, des moyens, lits, médicaments et matériels et des effectifs indispensables pour répondre aux besoins de la population.

... La confédération apporte son soutien à ses syndicats mobilisés contre les fermetures de services et les suppressions d'emplois à l'hôpital

et dans les différents ministères confrontés à des restructurations, contre les fermetures de classe dans l'éducation nationale.

Aux côtés de ses fédérations et syndicats mobilisés, la confédération, avec ses Unions Départementales, Fédérations et Syndicats, sont aux côtés des salariés des entreprises, grandes ou petites, pour la défense des emplois et des salaires.

Certains pourront souligner que les périodes ne sont pas comparables, que les niveaux de vie sont différents, et pourtant...

D'autres diront que nous traversons une crise économique d'une ampleur inégalée, que le moment n'est pas à revendiquer, et pourtant...

Le coût de la crise Covid a été estimé pour 2021 à 330 milliards. Chaque année les aides aux entreprises et la fraude fiscale représentent près de 100 milliards d'euros. L'exonération des cotisations sociales et fiscales plus de 140 milliards. Faites le calcul mes camarades, cela représente plus des 2/3 de cette crise!

Nous n'avons eu de cesse de mettre en garde contre l'absence de conditions et contrôles en contrepartie des aides publiques...

La Confédération renouvelle sa revendication que toute aide publique soit soumise à conditions, contrôles et sanctions. Au titre des sanctions doivent figurer l'interdiction des licenciements et des versements de dividendes.

... Plus de 100 milliards de bénéfices enregistrés en 2021 pour les sociétés du CAC 40 soit deux fois supérieur à l'année précédente, une hausse de 52 % par rapport à l'année dernière, enterrant toutes les promesses de « modération des dividendes » pendant la pandémie de Covid-19. Total aura bénéficié de plus de 15 milliards de dividendes pour 2021, déjà 18,4 milliards d'euros rien que pour le premier semestre 2022. Record battu... Toutes ces entreprises ont bénéficié de :

Prêts garantis, chômage partiel, fonds de soutien, aide au financement sur les marchés, reports de charge, apports en capital, plan de relance... Depuis 2 ans, les aides publiques ruissellent sans limites sur le secteur privé!...

Alors qui dit croissance, dit augmentation des salaires et du point d'indice puisqu'il y a du grain à moudre! Les salaires sont et demeurent le point de convergence pour tous les salariés. Ne dit-on pas que FO est le syndicat de la fiche de paye!!

En cette rentrée, il est encore choquant de voir les étudiants faire la queue devant les banques alimentaires, les soignants sont épuisés par un système hospitalier asphyxié depuis des années (pour rappel, 100 000 lits ont été supprimés en 20 ans soit 9 milliards d'euros d'économie), les caissières et toutes les autres premières de corvée attendent toujours d'être revalorisées,

les services publics s'étiolent par manque de moyens, le monde de la culture dépérit, les petites entreprises et le secteur non lucratif souffrent, tout comme l'essentiel des salariés, tandis que les pauvres s'appauvrissent et les précaires se précarisent.

100 milliards, c'est plus que l'ensemble des dépenses de personnel annuelles des hôpitaux publics (soit les rémunérations de 2 millions de personnes, soignantes et non soignantes)! 100 milliards, cela équivaut également à construire près de 2000 lycées d'un millier de places. Cela représente aussi l'achat de 285 canadiens.

La Confédération alerte et met en garde contre le retour des mêmes politiques de rigueur et d'austérité : elle ne laissera pas cette crise économique se transformer en paupérisation des travailleurs.

Ce n'est pas aux travailleurs, aux retraités, aux services publics, à la protection sociale de supporter cette crise. Je rappelle aujourd'hui que les cotisations sociales ne représentent plus que 58 % des recettes de la sécu, le reste c'est de la CSG et de la TVA.

La crise actuelle démontre elle aussi que les plus touchés restent les plus précaires et les plus fragiles comme les jeunes et les plus âgés. Le progrès d'une société n'est-il pas mesuré par le fait de prendre en compte les plus fragilisés?

Et puis en cette rentrée, le gouvernement annonce une énième réforme des retraites, vouloir reculer l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans alors que le COR (conseil d'orientation des retraites) écrit dans son dernier rapport qu'il n'y a aucun problème de financement.

On y apprend donc très officiellement que les régimes de retraite ont dégagé un excédent de 500 millions d'euros pour 2021, et qu'en 2022 cet excédent atteindra 3,2 milliards d'euros.

Les régimes de retraite sont bénéficiaires. Alors pourquoi une réforme!!! La réponse est simple, le Gouvernement s'est fixé pour objectif de contenir la hausse des dépenses publiques à 0,5 % du PIB (Produit Intérieur Brut) par conséquent l'évolution des dépenses de retraite n'est pas compatible avec les objectifs de médiation budgétaire 2022 — 2023 reconnaît le COR!!

... La France est un pays qui vieillit. Actuellement les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 20 % de la population totale. D'ici 2040, ce sera un habitant sur 4. Par conséquent, il faudra consacrer une plus grande partie de notre PIB. La part des retraites représente 14 % de celui-ci. Pour garantir le même niveau des pensions, il faudrait l'augmenter de 2 points.

Mes camarades, il s'agit bien d'un choix de société. Le progrès social ou la régression. L'inflation n'est que prétexte pour encore une fois nous contraindre à nous serrer la ceinture comme l'était la dette en 2011.

ACTUALITÉS

Mes camarades, le CCN l'a dit dans sa résolution votée à 96 % « La confédération réaffirme son attachement à notre modèle de protection sociale, reposant sur la solidarité intergénérationnelle et aux régimes de retraite par répartition. Pour le CCN il est urgent que les pensions de retraite soient alignées sur l'augmentation du salaire moyen. Le CCN s'opposera fermement à une énième réforme des retraites qui pourrait être engagée rapidement, prévoyant le recul de l'âge légal de départ à la retraite et/ou l'allongement de la durée de cotisation, contre la volonté de l'ensemble des organisations syndicales. Le CCN appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier, contre toute mesure remettant en cause les régimes de retraite existants ».

De même la contre-réforme annoncée de l'assurance chômage n'est pas acceptable. La notion de contextualité introduite dans ce projet remet en cause les droits des chômeurs déjà bien diminués depuis la dernière réforme alors qu'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé.

Mes camarades, la sécu c'est près de 500 milliards de recettes (cotisations et CGS, TVA), l'ETAT lui, c'est près de 300 milliards. On comprend mieux l'appétit féroce de vouloir s'accaparer nos cotisations pour les transformer en impôts via la CSG. Qui dit CSG, dit impôts et qui dit impôts dit Etat. Et l'Etat peut décider à tout moment du fléchage de ces recettes... la guerre en Ukraine en lieu et place du remboursement de la maladie, de la construction d'un hôpital etc. Donc il nous faut être plus que vigilant au kidnapping par l'Etat du budget de la Sécu et de ce qu'il en fera.

Pour rappel, la sécu est née en 1945 alors que la France était totalement exsangue. Aujourd'hui nous sommes 200-300 fois plus riches, et on nous fait croire que nous ne pouvons la garder.

Regardons chez nos voisins anglais. Leur système de santé est totalement étatisé. Ils n'ont pas le choix du médecin et la politique du moindre coût amène à prodiguer une médecine à minima. Pour les plus de 65 ans, certains soins ne sont plus autorisés. Donc oui, pour un remboursement à 100 % par la sécurité sociale, mais dans le cadre du paritarisme...

FO réitère son attachement à la séparation entre le champ politique et le champ syndical et ne peut pas s'associer à un projet visant à faire du syndicat un colégislateur.

Élections professionnelles dans la fonction publique du 8 décembre prochain. Elles concernent 25 % des salariés. Des thèmes comme l'hôpital public de demain, l'avenir des services publics sont au centre de cette campagne.

La Confédération a toujours défendu le service public, les agents publics et le statut général de la Fonction publique...

Pourquoi défendre le service public ?

Un service public de qualité c'est avant tout un choix de société. Certes, à FO, nous ne sommes

pas porteurs d'un projet de société au sens où ne faisons pas de politique. Pour autant, nous ne saurions être indifférents à la forme de société dans laquelle nous vivons. Il ne peut y avoir de République sociale sans service public.

... Longtemps un puissant outil de redistribution et de cohésion sociale, le service public peine aujourd'hui, par manque de moyens à assurer ses missions et l'addition se paie cash pour les usagers, les agents publics et la société dans son ensemble.

Voilà pourquoi à Force Ouvrière nous défendons le service public et considérons qu'il est plus que temps de cesser de considérer le service public comme une variable d'ajustement budgétaire et de lui redonner sa place.

Pourquoi défendre les fonctionnaires et agents publics ?

Les fonctionnaires et agents publics, ce sont 5,5 millions de personnes qui interviennent à chaque moment de la vie : 2,4 millions d'agents de la fonction publique d'État, 1,9 million d'agents dans la fonction publique territoriale, 1,2 million d'agents dans la fonction publique hospitalière. 9 agents sur 10 sont au contact direct de la population, 62 % sont des femmes contre 46 % dans le secteur privé. 1/3 des agents ont plus de 50 ans. Les agents publics ce sont aussi 45 % d'agents de catégorie C.

Le manque de moyens matériels et le niveau élevé de suppressions d'emplois ont considérablement dégradé leurs conditions de travail. C'est ainsi que de nombreux soignants ont quitté l'hôpital, que des enseignants ont renoncé à ce qui était pourtant une vocation, que les concours administratifs ne font plus recette et que de nombreux emplois vacants ne sont donc plus pourvus.

Il faut dire que depuis 30 ans en gros, voire plus, rien n'aura été épargné aux fonctionnaires et agents publics : trop coûteux, trop nombreux, pas assez efficace voire pour certains inutiles. Quelle entreprise du secteur privé oserait remettre en cause publiquement la compétence de la totalité de ses salariés ? Aucune, elle craindrait trop que les produits qu'elle fabrique ou les services qu'elle vend ne trouvent plus preneurs, les collectivités publiques et en premier lieu l'Etat l'ont fait sans vergogne pendant des décennies.

... S'agissant de l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice au 1er juillet, elle se situe en dessous de l'inflation autour de 6 % actuellement. Le gouvernement, prenant prétexte de l'augmentation mécanique due à l'ancienneté prétend pourtant qu'en 2022, la hausse globale se rapprocherait de l'inflation. Or, même en cumulant ces deux taux, ce qu'à FO nous contestons, la revalorisation ne compense pas l'inflation. Le dégel du point d'indice ne couvrant que les six derniers mois de l'année 2022, l'augmentation sera bien de 5 %, mais restera en dessous de l'inflation prévue par l'Insee (6.8 % en décembre). Au final, les fonctionnaires subiront une baisse de 2.2 % du pouvoir

d'achat en moyenne annuelle et un recul de 1.6 % en glissement entre décembre 2021 et décembre 2022), ce qui s'ajoute à la perte de 25 % cumulée depuis 2000.

Ces élections dans la Fonction Publique sont donc plus importantes que jamais, car du résultat dépendra notre capacité à préserver une fonction publique et un service public neutres et au service de tous sans distinction d'origine sociale de race, de couleur, de genre ou de religion. Notre slogan de campagne trouve ainsi tout son sens : le service public a une histoire, donnons-lui un avenir.

Force Ouvrière a l'indépendance, la liberté et la laïcité dans son ADN. Les travailleurs lui accordent leur confiance depuis des décennies. Même dans cette période difficile, l'action syndicale doit s'intensifier et être porteuse d'espoir.

Il est urgent de rester au plus près des salariés, de développer une solidarité sans faille et encore davantage avec celles et ceux qui risquent de perdre leur emploi.

Le contexte actuel ne peut et ne doit en rien stopper nos revendications en faveur notamment de :

- L'augmentation générale des salaires
- L'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires
- Le retrait de toutes les réformes dont celle de l'assurance chômage, plan santé 2022 et bien d'autres
- L'interdiction des licenciements et des délocalisations d'entreprises
- Le développement des services publics garant de l'égalité d'accès des usagers et de leurs droits
- L'opposition à tout retour d'une éventuelle réforme des retraites ou d'un recul de l'âge de départ à 65 ans.
- Le SMIc porté à 80% du salaire médian
- L'opposition à une étatisation de la protection sociale

Mes camarades, l'avenir, n'est pas celui qu'on attend, mais celui qu'on fait...

Nous n'appelons pas aujourd'hui à manifester avec la CGT et les partis « dits de gauche ». C'est anti statutaire, jamais nous n'avons appelé avec les partis politiques.

« Le CCN apporte son soutien à tous les syndicats et les militants FO qui agissent et se mobilisent au quotidien pour défendre leurs conditions de travail et de salaires, y compris par la grève. Le CCN se félicite des prises de position intersyndicales pour l'augmentation des salaires, contre la nouvelle réforme des retraites et celle de l'assurance chômage. Il mandate le bureau confédéral pour proposer aux organisations syndicales l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire de la grève, comme en 2019, pour obtenir du gouvernement qu'il renonce à toutes ses contre-réformes. Afin de préparer le rapport de force et la grève, le CCN propose à toutes les structures (fédérations, unions départementales, syndicats) une grande campagne de réunions et assemblées avec les syndiqués et les salariés. »

ACTUALITÉS

Manifestations du 18 Octobre 2022



Nous étions plus de 2000 en manifestation sur le département du Maine-et-Loire, plus de 500 pour FO.

Tous les secteurs mobilisés ces derniers jours étaient présents (ASVP, ATSEM et lycées professionnels en grève massive...) ainsi que de nombreuses entreprises du secteur privé. Le service public était également largement représenté (territoriale, finances, CROUS, enseignants, CHU, Césame...).

Catherine Rochard a fait une prise de parole Force Ouvrière, place du Ralliement. Nous avons réaffirmé l'exigence du respect du droit de grève, l'urgence à augmenter les salaires, les retraites et les pensions et indiquer notre refus de toutes les contre-réformes (assurance chômage, retraites).

Le gouvernement doit donner

l'exemple en allant au-delà de 3,5 % d'augmentation du point d'indice pour ses fonctionnaires.

Une délégation a été reçue à la Préfecture et fait part de l'ensemble des revendications, tant nationales que locales.

Des assemblées générales vont se tenir : des discussions se mènent pour préparer le rapport de force sur les salaires à la clinique de l'Anjou ou encore à la FOL 49.

De nouvelles AG sont prévues dans les lycées professionnels.

Au plan national, la grève se poursuit dans les raffineries, dans les centrales nucléaires, à Lubrizol et dans les transports urbains... C'est la voie à suivre.

Le gouvernement est fragile. Il s'apprête à passer en force et à dégrader le 49-3, à mettre en œuvre ses contre-réformes de l'assurance chômage et des retraites.

L'UD FO 49 appelle tous ses syndicats à organiser des réunions d'ateliers, de service, des AG, des heures d'infos syndicales pour discuter des revendications et des moyens pour les faire aboutir. La question de la caisse de grève doit être mise à l'ordre du jour dès lors que la reconduction se pose.



Résultats des élections professionnelles dans le département

Chez Devillé Baugé

Une section FO a été créée chez Devillé ASC à Baugé fin août 2022.

Les camarades ont aussitôt commencé à établir la liste FO pour les élections qui avaient lieu du 6 au 10 octobre 2022.

Ils ont réussi à faire une liste complète (moins une suppléante au 3ème collège), sur les 3 collèges, ce qui en soit, est déjà énorme.

Résultat des élections : pour FO, 63,23 % tous collèges confondus !

1er collège : 4 élus sur 8, pareil chez les suppléants.

2ème collège : 1 élue sur 1, pareil chez les suppléantes

3ème collège : 3 élus sur 3, et 2 élus suppléants, car la camarade est déjà élue titulaire.

Chez Carrefour Hypermarché

À Angers

Nos camarades ont obtenu 6 des 7 sièges au 1er collège avec plus de 130 voix sur 160 exprimées

À Cholet

Nos camarades ont obtenu 3 des 4 sièges avec plus de 60 voix sur les 82 exprimées

Saluons les excellents résultats de nos camarades !!

EN DIRECT DES SYNDICATS

Mobilisation des Lycées professionnels du 18 Octobre

La mobilisation des lycées professionnels du mardi 18 octobre a été sans précédent : 62 % des PLP (professeurs de lycée professionnel) étaient en grève pour dire « non à la casse des lycées pros et au passage du corps de professeur d'État des PLP dans celui des formateurs » !

Dans une habitude qui frise presque le ridicule, le ministère affiche un taux de gréviste de 24 % à 8h00 quand un grand nombre de professeurs commencent habituellement leurs cours à 9, 10, 11h00 voire dans l'après-midi. Sauf que le blocage des lycées professionnels a été massif dans toute la France avec des rassemblements partout, nombreux, pacifiques, de professeurs qui sont des modèles pour la jeunesse.

Dans le Maine-et-Loire, les 80 ensei-

gnants réunis en Assemblée générale Salle Pelloutier à l'appel de l'intersyndicale ont fait le bilan de la mobilisation sur leurs établissements et sur leurs revendications.

Au lycée Jean Moulin, la grève a été bien suivie, une vingtaine d'enseignants dans la manifestation. Les élèves eux sont partis avec élèves de Joachim du Bellay.

Emmanuel Jeanneau Snetaa FO :

« il y a dans mon établissement (l'EREA les Terres Rouges) 70 à 80 % de grévistes ce n'est que le début de notre mouvement. »

Au lycée Simone Veil, il y avait 50 % de grévistes.

« Une réunion avec les parents et les élèves est prévue et ceux-ci ont déjà fait savoir qu'ils avaient l'intention de se mobiliser. »

Lycée Paul Émile Victor Avrillé il y



avait 80 % de grévistes et de nombreux grévistes présents à l'AG départementale!!

« Nous avons rédigé un courrier aux parents, nous porterons un brassard noir à partir de demain »

Au Lycée Chevroliier il y avait 60 % de grévistes.

Une dizaine de Professeurs de Lycée professionnel Privé présents, ils soulignent l'importance que les LP privés se rattachent au mouvement.

À la suite de l'AG, les grévistes se sont joints au cortège interprofessionnel

Les Camarades du SNETAA FO appelle à une nouvelle journée de manifestation nationale le 19 Novembre

AG Régionale des camarades de Pôle Emploi

Cest plus de 240 camarades de Pôle Emploi de toute la région qui se sont retrouvés en Assemblée Générale le jeudi 6 octobre dernier. La section régionale de Pôle Emploi se réunissait pour la première fois dans le Maine et Loire, à Saint George sur Loire pour échanger sur la situation, sur les revendications et les moyens à mettre en place pour les faire aboutir.

Catherine Rochard, qui présidait cette AG, a ouvert les débats en présentant la situation générale, en rappelant notamment la nécessité absolue de se mobiliser en interpro contre la réforme des retraites voulue par Macron et son gouvernement.

Anne Cécile Trégret (secrétaire de la section), Nicolas Sole (secrétaire adjoint) et Nathalia Jourdin (délégation nationale) sont intervenus dans le même sens. Un focus a été fait sur la question des salaires. Ils ont notamment expliqué pourquoi FO avait signé l'accord portant sur une augmentation de 2.5 % qui s'ajoute au

1 % obtenu en janvier à la suite de la grève historique du 1er février 2022.

Pour autant, si ces augmentations sont les bienvenues, elles sont loin de répondre aux revendications des salariés et du syndicat FO.

Il a été rappelé le nombre important de procès en cours contre la direction de Pôle Emploi. À chaque fois le syndicat va en justice et gagne. Pourtant la direction de Pôle Emploi s'obstine et fait appel systématiquement.

Lors des travaux, les camarades se sont évidemment exprimés sur la question des salaires, mais également sur l'importance du paritarisme. La question des conditions de travail de plus en plus difficiles avec une vio-

lence accrue depuis plusieurs mois était au cœur des débats.

Sur ce sujet, Lydie Perdriaux (secrétaire du CSE) a évoqué la constitution d'un dossier national sur la question du suicide au travail à Pôle Emploi, suite notamment à un drame survenu dans les Pays de la Loire.

Une résolution combative avec des revendications claires a été votée à l'unanimité lors de cette AG.

Un certain nombre de collègues non syndiqués avait été invité à cette Assemblée Générale. Au vu des échanges et de la manière dont s'est déroulée cette AG il est certains que nous les compterons prochainement dans les rangs de notre organisation!



